

RÉUSSIR ENSEMBLE

au Pays de Landivisiau

Janvier 2015. N°7



Le mot de Xavier Caïtucoli

Président Directeur Général
de Direct Energie

Engagés et concernés

L'enquête publique s'est achevée fin octobre et nous avons pleinement joué le jeu en nous abstenant de toute communication durant six semaines, alors même que nous avons été durement attaqués, voire calomniés.

Nous sommes aujourd'hui ravis et fiers du soutien exprimé par le pays de Landivisiau qui, dans toute sa diversité, a montré son attachement à la Bretagne et à son développement.

Dans le contexte économique que nous connaissons, nous ne pouvons que nous féliciter de pouvoir compter sur des citoyens aussi engagés et concernés. Nous ne vous décevrons pas et serons au rendez-vous de votre confiance.

Maintenant, le temps n'est plus à la polémique, il faut avancer et rassembler autour d'un projet que vos élus locaux ont nettement soutenu et qui vient de recevoir un avis favorable de la Commission d'Enquête.

En ce début d'année, recevez pour vous et vos proches nos meilleurs vœux pour 2015.

SOMMAIRE

ÉDITO

LE BILAN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

LE PROJET AVANCE

Pour
la Commission
d'Enquête

c'est
OUI !



RIVERAINS, ÉLUS, CITOYENS, ENTREPRENEURS, SERVICES DE L'ÉTAT : ILS DISENT OUI AU CYCLE COMBINÉ DE LANDIVISIAU !

« Une campagne de mesure de la qualité de l'air (...) montre que les seuils réglementaires sont actuellement respectés » ; « Les impacts du projet sur l'air (...) restent largement en deçà des seuils réglementaires. »

Avis du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable

« Les documents fournis dans ce dossier concluent à une absence de risques sanitaires pour la population exposée. J'émetts donc un avis favorable au projet. »

Avis de l'Autorité Régionale de Santé



Commission
d'Enquête :
**AVIS
FAVORABLE**



Communauté
de Communes
Pays de Landivisiau

Bodilis, Guiclan, Lampaul-Guimiliau,
Landivisiau, Loc-Eguiner, Plougar,
Plougourvest, Plouvorn.

Les conseils municipaux
des 8 communes
de l'Enquête Publique

FAVORABLES

265
chefs
d'entreprise



représentant
plus de
30 000
emplois
disent OUI
au Cycle Combiné !





« La commune de Landivisiau est située dans les aires de production des IGP (Indication géographique protégée) « cidre de Bretagne », « farine blé noir de Bretagne » et « volaille de Bretagne ». Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarques à formuler sur ce chantier dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées. »

Avis de l'INAO, Institut National de l'Origine et de la Qualité



sur les 150 élus
ayant voté dans le cadre
de l'Enquête Publique



83%
ont dit
OUI !



plus de
500

contributions
individuelles
et argumentées
en faveur du projet
provenant du territoire

« À Toul, j'ai visité l'usine de production qui est identique à celle qui sera construite à Landivisiau. J'ai pu constater que toutes les règles de sécurité et de protection de l'environnement de cet équipement situé à 800 mètres du centre-ville, dans une zone d'activité économique similaire à la zone du Vern, sont parfaitement respectées.

J'ai rencontré les élus, la population, des commerçants, des agriculteurs bio...

À l'unanimité, tous les témoignages que j'ai personnellement recueillis m'ont permis d'être pleinement rassurée : pas d'incidence sur la santé, pas d'incidence sur les producteurs bio, pas de risque technologique. Au contraire, chacun a pu me dire combien cet équipement avait permis de redynamiser le tissu économique et social d'un territoire en grande difficulté après la fermeture de l'usine de Kléber. »

Intervention de M^{me} Laurence Claisse, extrait du courrier adressé à la Présidente de la commission d'enquête le 31/10/14

« Nos agriculteurs, industriels, commerçants, salariés veulent se battre aux côtés des élus, mais comme trop souvent, des projets d'envergure, porteurs d'emplois et de développement économique, sont contrecarrés et ralentis par des opposants : c'est encore le cas pour la centrale à gaz. Nous devons permettre à nos entreprises de se développer et assurer à celles qui voudraient s'implanter de trouver des ressources en énergie nécessaires à leurs activités. »

M. Albert Moysan, le Télégramme 23/09/14

DIRECT ENERGIE S'ENGAGE EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE

Direct Energie est impliqué dans le développement en Bretagne d'un projet pilote de production de biométhane par un procédé de méthanisation qui utilise les déchets agricoles pour la production de biogaz.

DES INTÉRÊTS MULTIPLES

diminution des coûts d'investissement,
accès à la méthanisation pour des petites
exploitations éloignées du réseau,
échange de bonnes pratiques
entre les agriculteurs...

1500 méthaniseurs d'ici 3 ans

Ce projet est une réelle chance pour le développement de la filière méthanisation en France, et pour l'atteinte de l'objectif des 1500 méthaniseurs d'ici 3 ans, fixé par le gouvernement.

Le projet est développé en partenariat avec la coopérative agricole Triskalia (18000 adhérents) et la SEMAEB (Société d'Économie Mixte d'Aménagement et d'Énergie de la Région). Direct Energie souhaite à terme investir dans le transport et la valorisation du biogaz. Plusieurs petites unités de méthanisation seront associées et le biogaz sera transporté par camion pour être injecté dans un point unique dans le réseau de gaz.

LES CHOSES AVANCENT

Le permis de construire est délivré.

Il a été obtenu le 9 septembre dernier et affiché en plusieurs endroits du terrain sur lequel sera construit le Cycle Combiné de Landivisiau.



INTERVENTION DE M^{ME} SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Une nouvelle centrale au gaz va être construite à Landivisiau. Faut-il encore bâtir des centrales qui fonctionnent à l'énergie fossile ? : « C'est un vrai sujet. Mais, aujourd'hui, les énergies renouvelables ne peuvent pas fournir la totalité de la consommation et des besoins énergétiques. Dans ce dossier, qui a été porté par Jean-Yves Le Drian, une décision a été prise. Cela n'empêche ni l'accélération des économies d'énergie, ni l'utilisation de technologies nouvelles permettant aux énergies fossiles d'être moins polluantes. J'ajoute que le gaz produit moins d'effet de serre que le pétrole. »

Le Télégramme 22/11/14

ÉCHOS

La presse a largement couvert l'enquête publique puisque pas moins de 50 articles ont été écrits par le Télégramme, Ouest France et le Courrier du Léon du 15 septembre au 31 octobre. Curieusement, sur ces 50 articles, 36 d'entre eux, soit 72 %, relayaient exclusivement la parole des opposants. Les partisans du projet ont été cités seuls dans 8 d'entre eux ; les 6 derniers présentant à la fois les pour et les contre.

L'espace d'information

La CEB rappelle que l'espace d'information dédié au public et situé au 32 rue Joseph Pinvidic à Landivisiau est ouvert tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.



Des ouvertures exceptionnelles peuvent avoir lieu sur simple demande à l'adresse : contact@landivisiau-lacentrale.com